

UFR Sciences médicales et pharmaceutiques

19 rue Ambroise PARE
cs 71806
25030 BESANCON CEDEX
France

<http://medecine-pharmacie.univ-fcomte.fr/>

Lieu de formation : Besançon

Points ECTS : NaN

Niveau de diplôme validé à la sortie :
Bac+5

Durée de la formation : 3 sessions par année universitaire (septembre, mars et juin)

Volume horaire global : 93h + 3 mois de stage

Forme de l'enseignement : Présentiel

Formation : continue

Responsable de la formation : Pr Thierry MOULIN / Dr Eloi MAGNIN

Contact : Scolarité UFR SMP



03 63 08 22 00

INFORMATIONS

Maison des étudiants
36A avenue de l'Observatoire
25030 Besançon cedex

■ formation initiale

Orientation stage emploi
tél. 03 81 66 50 65
ose@univ-fcomte.fr

■ formation continue

tél. 03 81 66 61 21
form-cont@univ-fcomte.fr

Diplôme d'université de neuropsychologie pratique : syndrômes démentiels et troubles cognitifs de l'adulte

Dénomination officielle : Diplôme d'université de neuropsychologie pratique : syndrômes démentiels et troubles cognitifs de l'adulte

Domaine de formation : Sciences, technologies, santé

Présentation

La prise en charge des patients avec un trouble cognitif se structure fortement sous l'action des pouvoirs publics dans le cadre de plan de santé publique tel le Alzheimer, le plan AVC et plus globalement par la reconnaissance des conséquences cognitives à la fois des maladies neurologiques comme secondaire au vieillissement de la population. Ainsi, il apparaît important de mieux former les différents intervenants à la dimension cognitive de l'évaluation des patients tout au long de leur prise en charge.

Objectifs

Mettre à jour les connaissances pratiques et théoriques des praticiens généralistes, des médecins gériatres, des spécialistes, comme des professionnels de santé impliqués dans la prise en charge des patients présentant des troubles cognitifs potentiels ou avérés, pour leur permettre de mieux appréhender les fonctions psychologiques et leurs troubles au cours des lésions cérébrales. La formation permettra également l'évaluation des pratiques professionnelles dans ce champ spécifique en s'intégrant dans le développement professionnel continu des professionnels de santé. Assurer aux étudiants et aux professionnels une connaissance de l'ensemble de la pathologie neurologique pouvant entraîner un trouble cognitif, ainsi que leur permettre de réaliser une évaluation clinique et "testométrique" de ces fonctions cérébrales comme d'améliorer l'accompagnement de rééducation et de réinsertion chez les sujets cérébrolésés.

Compétences

A l'issue du parcours de formation, les étudiants pourront être capables de:

- Maitriser les connaissances multidisciplinaires pour aborder les troubles neuropsychologiques et l'ensemble du spectre des pathologies causales;
- Maitriser les outils nécessaires pour dépister et s'orienter devant les troubles neuropsychologiques et l'ensemble du spectre des pathologies;
- D'identifier les éléments nécessaires pour réaliser un diagnostic précoce de troubles neuropsychologiques, comportementaux ou cognitifs;
- Mettre en place la démarche conduisant à déterminer dans une affectation cérébrale, le risque de développement de démence;
- Reconnaître les affections cérébrales responsables et les stratégies diagnostiques;
- Participer à la prise en charge de ces pathologies sur le versant neuropsychologique à travers ses différents volets pharmacologiques, comportementaux, rééducatifs et sociaux;
- Participer et promouvoir le développement des structures et réseaux de soins de prise en charge de ces patients.

Mots-clés

neuropsychologie, syndrome démentiels, troubles cognitifs, diplôme universitaire, DU

Public concerné

Médecins ayant validé le 3ème cycle ou en parcours de validation (omnipraticiens, omnipraticiens exerçant dans des hôpitaux ou structures de soins de suites, gériatres, psychiatres, internistes, neurologues, médecine physique et réadaptation), orthophonistes et psychologues, infirmières DE, assistantes sociales, ergothérapeutes, kinésithérapeutes intervenant dans des structures dévolues à ces pathologies, directeurs d'établissements sanitaires médico-sociaux de structures dévolues à ces pathologies.

Modalités particulières d'admission

- Docteur en médecine. Internes en DES, DFMS, DFMSA
- Professionnels de santé diplômés, le candidat devra avoir une activité dans le domaine ou être inscrit dans un projet professionnel visant à la prise en charge des patients cérébro-lésés souffrant de troubles cognitifs, de problème de mémoire, d'une maladie d'Alzheimer ou d'un syndrome démentiel.

Formalités d'inscription

Frais d'inscription

Frais de formation: 885 euros + droits d'inscription universitaire

Contrôle des connaissances

Pour valider le DU, 3 critères sont indispensables:

- Validation de journées d'enseignement par questions à choix multiples en fin de séances (50% de réponses correctes nécessaires pour valider la journée, nécessité de valider au minimum 7 journées sur les 10 prévues et le stage spécifique au CMRR)
- Validation de présence à la journée de stage (minimum 10 dont la session EPP)
- Validation du mémoire avec une note supérieure à 10/20

Jury: 3 enseignants parmi les enseignants dont le coordinateur du DU. Ce même jury donne également l'agrément des différents structures d'accueil des stagiaires.

Dispositif d'aide à la réussite

Actions concertées avec l'Association des traumatisés crâniens de Franche-Comté (ATFC-FC) pour la mise en place des formations.

Stages

Stages pratiques: 20 demi-journées (dont 4 dans le cadre d'EPP) dans différentes structures de la filière spécialisée et agréées par le DU:

- Consultation mémoire
- Hôpital de jour
- Accueil de jour
- Unités spécialisées telle UEROS, SAMSAH

Métiers

- Médecins ayant validé le 3ème cycle ou en cours de validation: omnipraticiens exerçant dans des hôpitaux ou structures de soins de suites, gériatres, psychiatres, internistes, neurologues, médecine physique et réadaptation.

ROME J1502, J1506, K1104, K1201, K1403, J1501, J1403, J1406, J1404

- Paramédicaux travaillant dans des structures spécialisées pour patients cérébro-lésés, EPHAD et structures médico-sociales: orthophonistes et psychologues, infirmières DE, assistantes sociales, ergothérapeutes, kinésithérapeutes intervenant dans des structures dévolues à ces pathologies, directeurs d'établissements sanitaires médico-sociaux de structures dévolues à ces pathologies.
-
-

Programme

- Modules de formation au nombre de 3: chaque thème est illustré par un cas clinique avec participation active des étudiants pour illustrer l'enseignement théorique. Chaque présentation est accompagnée d'un pré-test et post test. Evaluation finale à la fin de chaque journée par QCM.
- Stages pratiques: 20 demi-journées (dont 4 dans le cadre d'EPP)
- Mémoire de fin d'étude.